Plan n°1c

TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE

DEPARTEMENT : AUBE

COMMUNE : SAINTE-MAURE

Plan Local d'Urbanisme

Plan de zonage

Hameau de Vannes
1/2 500

Vu pour être annexé à l'arrêté n° AH_2026_0061
du 18 avril 2026
soumettant à enquête publique
la modification n°1 du PLU

Engagement de la modification n°1 du PLU le 29 Juin 2023

Révisions allégées n°1 et 2 approuvées le 06 Décembre 2018
Modification simplifiée n°1 approuvée le 22 Février 2018
Révision n°2 du POS en PLU approuvée le 23 septembre 2013

Dossier de modification n°1 du PLU réalisé par :

Perspectives

PERSPECTIVES
30 bis rue Delaunay, 10000 Troyes
03 25 40 05 90
perspectives@perspectives-urba.com

DROIT DE PREEMPTION URBAIN (D.P.U.)

Conformément aux articles L211.1, R211.1 du code de l'urbanisme, le conseil municipal a institué un D.P.U. sur l'ensemble des zones urbaines et des zones d'urbanisation future de la commune, par délibération en date du :

LEGENDE

Limite de commune	Limite de zone
Espace Boisé Classé à protéger	Plantation à réaliser
Trame jardins à préserver (article L.151-19 CU)	Emplacement réservé
Haies et alignements d'arbres à protéger (article L.151-19 CU)	Bâtiments et éléments architecturaux à protéger (article L.151-19 CU)
Chemin à conserver (L.151-38 CU)	Marge de recul
Secteur soumis à OAP	Secteur à risque d'inondation par remontées de nappe
Bâtiment d'élevage soumis au Règlement Sanitaire Départemental (à titre indicatif)	
Construction manquante au Plan Cadastral Informatisé (à titre indicatif)	

NUMERO	DESTINATION	DESTINATAIRE	EMPRISE (m²)
1	Aménagement d'une liaison douce de 3 m d'emprise	Commune	1 088
2	Aménagement d'une liaison douce de 3 m d'emprise	Commune	1 047
3	Aménagement d'un pan coupé	Commune	31
4	Aménagement de l'entrée dans le village de Vannes et aménagement d'une liaison douce de 3 m d'emprise	Commune	1 033
5	Aménagement d'une liaison douce de 3 m d'emprise	Commune	798
6	Aménagement d'une liaison douce de 3 m d'emprise	Commune	1 055
7	Aménagement d'une liaison douce de 3 m d'emprise	Commune	409
8	Réalisation d'un aménagement de voirie en vue de créer une voie de 10 m d'emprise et une liaison douce de 3 m d'emprise	Commune	419
9	Réalisation d'un aménagement de voirie en vue de créer une voie de 10 m d'emprise et une liaison douce de 3 m d'emprise	Commune	508
10	Création d'un aménagement de voirie sécurisé afin d'éviter un accès direct dans le virage et aménagement d'une liaison douce de 3 m d'emprise agrémentée d'une ligne de plantations	Commune	626
11	Création d'un aménagement de voirie sécurisé afin d'éviter un accès direct dans le virage et aménagement d'une liaison douce de 3 m d'emprise agrémentée d'une ligne de plantations	Commune	2 833
12	Aménagement d'une liaison douce de 3 m d'emprise	Commune	1 164
13	Elargissement de la rue des Accins	Commune	87
14	Aménagement d'une liaison douce de 3 m d'emprise	Commune	1 235
15	Aménagement d'une liaison douce de 3 à 5 m d'emprise	Commune	959
16	Aménagement d'une liaison douce de 3 m d'emprise	Commune	319
17	Aménagement d'une liaison douce de 3 m d'emprise	Commune	490
18	Elargissement à 8 mètres du chemin des Perrières	Commune	663

Nom de zone	Désignation
UC	Zone urbaine destinée principalement à accueillir de l'habitat
NP	Zone naturelle à protéger
NK	Zone naturelle à protéger en raison de ses ressources en eau et de la présence de captages en eau potable
NH	Zone naturelle comportant des constructions préexistantes isolées
An	Secteur de la zone agricole inconstructible
A	Zone agricole